

de nouveau et s'en alla. Chaque fois que les religieux étaient de retour de la quête, ils partageaient ce qui restait de nourriture avec les lionceaux, qui, lorsque les religieux revenaient, accouraient tout joyeux à leur rencontre.

Dans la suite, un jour que les religieux étaient partis, un chasseur rencontra les lionceaux qui s'enfuirent dans la brousse ; le chasseur, afin de faire croire qu'il était un des religieux, revêtit un kaşâya qu'il trouva dans la maison, puis il entra dans la brousse pour s'emparer des lionceaux ; ceux-ci, pensant que c'était un des religieux, sortirent aussitôt et vinrent à lui ; le chasseur les frappa jusqu'à les tuer, les écorcha et prit leur peau pour en faire des fourrures de peau de lion qu'il mit au prix de mille onces d'or.

A leur retour les religieux ne virent plus leurs lionceaux ; ils s'assirent en contemplation afin de les apercevoir et apprirent ainsi que le chasseur les avait tués : alors, grâce à leurs pouvoirs surnaturels, ils lui enlevèrent les peaux, les rapportèrent et en firent des coussins sur lesquels ils s'asseyaient ; ils prononcèrent des vœux magiques (en leur faveur). Étant de nouveau entrés en contemplation pour regarder (ce qu'étaient devenus les lionceaux), ils apprirent qu'ils iraient naître dans un certain royaume, chez un maître de maison dont ils devaient être les deux fils jumeaux.

Les religieux se rendirent dans la maison de ce maître de maison et lui demandèrent ce qui lui manquait ; il répondit qu'il s'affligeait seulement de n'avoir pas de fils ; eux de répliquer aussitôt qu'ils prieraient en sa faveur pour qu'il eût des fils, et, comme le maître de maison se réjouissait fort, les religieux lui dirent : « Si vous obtenez des fils, comment nous récompenserez-vous ? — Quand mes fils, répliqua l'autre, seront devenus grands, je vous les donnerai pour qu'ils soient vos çrâmaneras. » Les